

# Andréanais

**COUP DE PROJECTEUR**  
sur le budget 2025



# ÉDITO

## Toutes les infos :

saint-andre-des-eaux.fr



## Cartes d'identité - passeports

rendez-vous sur

saint-andre-des-eaux.fr

ou par téléphone 02 51 10 62 62

## Permanence des élu-es en mairie

le samedi de 10h à 12h

sur rendez-vous

Téléchargez l'application

Mon  
agglomération  
facile



“

Chers Andréanais, Chères Andréanaises,

En ce début du mois de mai, je souhaite tout d'abord revenir rapidement sur le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 3 mars dernier, suivi du vote du budget le 31 mars. Une double-page est consacrée aux finances de la commune dans ce numéro du bulletin municipal (P. 4 et 5).

Le Rapport d'Orientation Budgétaire a mis en avant les orientations que nous souhaitons pour la collectivité, en accord avec les engagements pris, tout en tenant compte du contexte économique.

Une progression des dépenses réelles de fonctionnement - nécessaires au fonctionnement courant des services communaux - a été mise en évidence. Absolument rien d'inquiétant puisque la commune se maintient à un niveau nettement inférieur à la moyenne des communes de même strate. Les recettes de fonctionnement souffrent de la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat et du ralentissement des droits de mutation calculés sur le prix des biens immobiliers cédés. Malheureusement, la relance du marché des transactions immobilières ne s'est pas encore opérée.

Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la commune conserve une capacité d'autofinancement tout à fait satisfaisante grâce à une épargne nette élevée et l'absence de recours à l'emprunt. Le fonds de roulement en fin d'exercice - qu'on appelle également l'excédent de fin d'année- est supérieur aux préconisations des Chambres Régionales des Comptes.

Plus qu'un long discours, je vous invite à examiner nos indicateurs financiers comparés à ceux des communes de même strate que la nôtre (P. 4). Ils sont, vous le constaterez, très bien positionnés et le signe d'une gestion rigoureuse.

De quoi aborder l'avenir en responsabilité mais sereinement.

Regarder vers l'avenir sans oublier le passé. En cette année de célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, plus que jamais nous devons faire vivre le « devoir de mémoire ». Je ne peux que vous inviter à participer à la commémoration du 8 mai qui marque la capitulation sans condition de l'Allemagne, la fin de l'oppression nazie en Europe et la victoire des Alliés... même si pour les habitants de la Poche de Saint-Nazaire, dont faisaient partie les Andréanais.es, il faudra attendre le 11 mai, date à laquelle les Allemands rendront les armes à Bouvron.

Commémorer c'est d'abord se souvenir de toutes celles et ceux qui nous ont légué les valeurs de courage et d'abnégation pour défendre la nation et la démocratie.

Aux côtés des représentants des anciens combattants, qui entretiennent le souvenir des conflits et transmettent un message de paix -et nous savons qu'elle n'est jamais acquise- souvenons-nous et rendons-leur hommage.

Bien à vous,

”

*Mathieu Coënt*

**Mathieu Coënt**  
Maire de Saint-André-des-Eaux  
Vice-Président de Saint-Nazaire  
Agglomération-La CARENE



L'Andréanais, bulletin municipal d'information de la ville de Saint-André-des-Eaux - n° 347 mai/juin 2025

Directeur de la publication : Mathieu Coënt - maire - Conception et rédaction : Service communication de la mairie - Crédit photos : Images libre de droit - service de la communication, Société Safolia.

ISSN : 2967-1396 - Dépôt légal n° 2797

Impression : Imprimerie Le Sillon

Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé



IMPRIM'VERT®



Yoann Mahé et Michel Hervy

## 1<sup>er</sup> championnat inter-associatif de dons du sang

**Afin d'augmenter le nombre de dons du sang et soutenir l'Amicale des donneurs de Saint-André-des-Eaux**, les Sapeurs-Pompiers de la commune se mobilisent et proposent un championnat inter-associatif. Il se déroulera sur 6 journées, lors des prochaines collectes organisées à l'Espace du Marais.

> **les 12 juin, 1<sup>er</sup> août, 16 octobre et 18 décembre 2025**

> **Horaires : de 16h à 19h30**

Les deux dernières dates seront communiquées ultérieurement (février et avril 2026).

**Le principe ?** Effectuer un don du sang à Saint-André-des-Eaux en tant que membre d'une association ou simple supporter.

Sur un tableau, l'Amicale des donneurs de sang « tiendra les comptes » en comptabilisant les dons, qui seront attribués à l'association désignée par le donneur.

Si le donneur se présente muni d'un objet ou d'un vêtement lié à l'association qu'il représente, 5 points de goal-average seront attribués et s'il vient accompagné d'un nouveau donneur, ce bonus sera porté à 10 points. Tout a été prévu, comme pour le sport. Pour départager d'éventuelles associations à égalité, c'est le goal-average qui s'appliquera !

A l'issue de chaque collecte, les résultats seront diffusés ainsi qu'à la fin du championnat au printemps 2026.

### AMICALE DES DONNEURS DE SANG

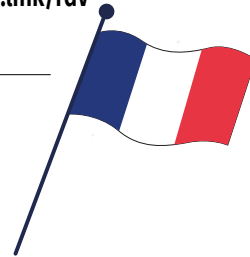
« *Merci à vous, donneurs, qui aidez un million de personnes en France chaque année, des femmes qui accouchent, des victimes d'accidents, des malades atteints de cancers...* »

Nous vous attendons très nombreux à notre collecte le :

> **jeudi 12 juin de 16h à 19h30 - Espace du Marais**

Prise de rdv sur [efs.link/rdv](https://efs.link/rdv)

## 8 mai 2025 : 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération



**Dans le cadre de la célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la victoire, le ministère de la Mémoire et des Anciens Combattants a invité les collectivités** « à renforcer la mobilisation de l'ensemble de la société civile autour de ces événements majeurs pour notre mémoire collective ».

Depuis le 8 avril, l'exposition « mémoire de guerre 1939-1945 » proposée par l'association « Histoire locale et patrimoine andréanais », en partenariat avec la municipalité, vous invite au gré d'une déambulation en centre-bourg, à revenir sur ces heures sombres de notre pays jusqu'aux jours de liesse de la Libération.

Lors de la commémoration du **jeudi 8 mai, à 10H45**, le cortège quittera le parvis de la mairie, pour se diriger vers le cimetière. Les choristes andréanais des chorales Arc en Ciel et Les Andréanotes participeront à la cérémonie en interprétant plusieurs chants a capella dont La Marseillaise et l'Hymne Européen.

Dans le prolongement de l'hommage rendu aux Morts pour la France, l'association « Histoire locale et patrimoine andréanais » rendra hommage aux hommes et femmes décédés pendant la guerre et ayant un rapport avec la commune.

L'association en a recensé 27 : 14 aviateurs alliés, 2 personnes déportées, 6 civils morts lors d'un bombardement, 4 civils morts par suite de l'explosion de mines ou de bombes et un jeune Andréanais de 19 ans tué par un officier allemand.

La commission extra-municipale JUNIOR participera à l'ensemble de la cérémonie.

### Histoire locale et patrimoine andréanais :

« *Nous organisons cette cérémonie pour se souvenir qu'il y a 80 ans, ces personnes ont perdu la vie soit en voulant sauver notre pays soit en étant victimes directes ou collatérales de l'occupant allemand. Il nous paraît important de retenir les leçons de l'histoire, de ces périodes douloureuses pour éviter de voir se reproduire ces événements* ».

# Un budget communal au service des habitants

Chaque année, le budget communal définit les grandes lignes de l'action municipale. Il détermine les projets à engager, les services à renforcer et les ressources à mobiliser pour améliorer votre cadre de vie.

Le budget primitif (BP) a été voté le 31 mars 2025 par le conseil municipal, dans le prolongement du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui a eu lieu le 3 mars précédent.

> Le DOB, le BP et une note de présentation des prévisions 2025 sont consultables sur [saint-andre-des-eaux.fr](http://saint-andre-des-eaux.fr)

## Comment est constitué le budget communal ?

Une division en deux parties :

- > **Une section de fonctionnement**, qui couvre les dépenses courantes liées aux services municipaux (salaires, énergie, maintenance)
- > **Une section d'investissement**, dédiée aux projets à long terme comme la construction, la rénovation ou les aménagements urbains.

## Bilan 2024 : une situation financière globale saine

> **11,6 millions d'euros de recettes**, pour **10,4 millions d'euros de dépenses** (cumul budget principal et budget annexe transition énergétique, fonctionnement et investissement).

> **Une épargne nette** (excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital) de **320 €/hab contre 166 €/hab** pour les communes comparables du département.

> **Une dette maîtrisée**, avec un encours de la dette qui représente **38 €/hab**, alors que la moyenne des communes comparables est de **875€/hab**.

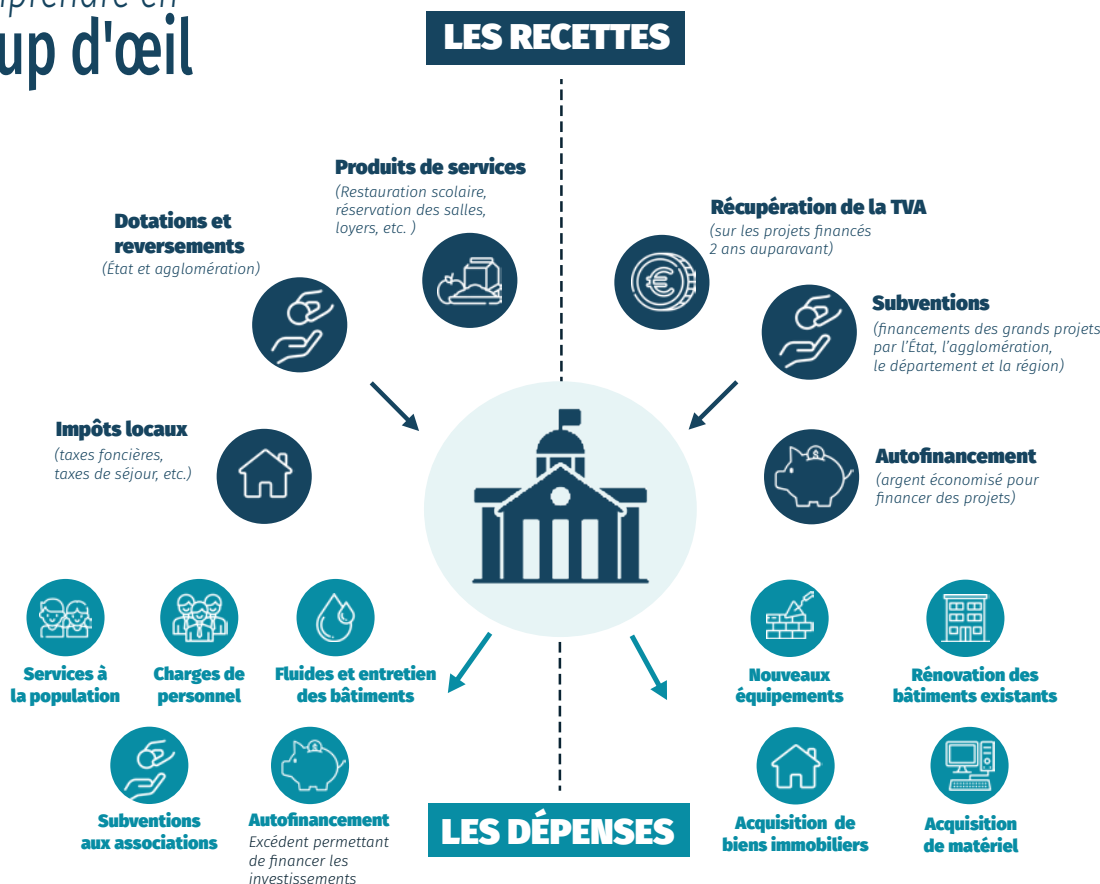
Cette bonne gestion permet de financer en toute sérénité, sans recours à un nouvel emprunt, le programme d'investissement 2025-2026, estimé à **13,25 millions d'euros**.

**En savoir plus :** Le Compte Financier Unique, qui présente de façon détaillée l'exécution du budget de l'année écoulée, est consultable sur le site internet de la ville. Une note de présentation illustrée et comprenant des données pluriannuelles permet à tout un chacun de mieux en appréhender l'essentiel.

## Tout comprendre en un coup d'œil

8,38 M.

Fonctionnement



8,50 M.

Investissement



**Guillaume Derval**  
Subdélégué aux Finances et marchés publics

« Le budget voté le 31 mars 2025 montre une section de fonctionnement maîtrisée, garantissant un niveau et une qualité des services rendus à la population adaptés à une commune de plus de 7000 habitants. Nous cherchons à accompagner les Andréanais-es au plus près et au plus juste dans leur vie quotidienne. Au budget 2025, les recettes de fonctionnement représentent 8 378 125 €.

Les dépenses de fonctionnement se chiffrent à 6 881 557 €. L'écart entre les deux sections constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt. En 2025, l'autofinancement sur le budget principal s'élève à 1 496 568 €.



# 3 postes principaux de dépenses et de recettes de fonctionnement

Sur 100 €, quelle répartition ?

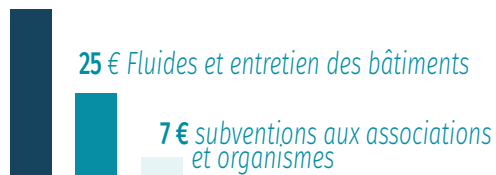
## Recettes

58 € impôts et taxes



## Dépenses

51 € rémunération des agents



**David Neuhaard**  
Adjoint aux Finances

« Après avoir subi les effets de l'inflation, notre collectivité s'est trouvée confrontée cette année à la baisse significative des concours financiers de l'État dans le cadre de la participation à l'effort de redressement budgétaire demandée aux communes. Malgré ce contexte, grâce à une prospective budgétaire réaliste et une action politique responsable, nous conservons une réelle capacité d'investissement permettant de faire avancer les grands projets et de poursuivre la réalisation de notre programme d'investissement, à la hauteur des moyens de la commune, sans augmentation de la pression fiscale communale. Avec des dépenses d'investissement inscrites à hauteur de 8 503 820 €, nous préparons l'avenir dans toutes ses dimensions et toutes générations confondues. »

## Quelques exemples des projets inscrits au budget 2025



Grands projets  
**3 200 000 €**

- > Rénovation de l'école maternelle Jules Ferry
- > Construction de la médiathèque



Cadre de vie  
**2 300 000 €**

- > Plus de 800 000 € pour les aménagements de voirie communale (Route de Tréhé, Rue de l'Océan avec carrefour de la Ville au Jau pour sécuriser la liaison cyclable saint-André > Pornichet, aménagements sécuritaires routes de Kermeans, Châtelier, Lande d'Ust...)
- > Poursuite du déploiement du Plan vélo 2023-2028
- > Parcours sportif
- > Vidéoprotection



Optimisation de l'existant  
**1 000 000 €**

- > Réhabilitation des courts de tennis
- > Nouveaux aménagements au complexe sportif
- > Extension du cimetière
- > Restauration de l'église



Transition écologique  
**582 000 €**

- > Jardin public
- > Opérations de végétalisation
- > Conversion de l'éclairage public
- > Lutte contre les inondations (cours d'eau du Châtelier)



## Les arbres communaux d'intérêt patrimonial

**Les arbres, en tant que bien commun,** jouent un rôle écologique majeur dans notre environnement. Il est donc nécessaire de les préserver et d'en planter de nouveaux, afin d'entretenir le magnifique bocage de la commune et participer de ce fait à la lutte contre le dérèglement climatique.

Ainsi, en lien avec la réflexion menée par Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE sur ce sujet, la commune a réalisé en 2023 **un inventaire de son patrimoine arboré avec Safolia**, société d'ingénierie-conseil spécialisée dans l'étude des milieux naturels et ruraux.

Ce sont donc **près de 2 000 arbres**, essentiellement situés sur le domaine public, mais aussi privé à la demande des propriétaires, ou dans des haies en bordure de voirie, d'un diamètre supérieur à 20 cm, qui ont été reconnus comme arbres d'intérêt patrimonial. Les critères pris en compte sont l'âge, la taille, la forme, la rareté de leur essence, l'intérêt biologique, hydraulique ou encore historique. **Ils sont désormais protégés** dans le cadre de la

modification 3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Toute intervention sur un tel arbre doit obligatoirement faire l'objet d'un accord de la mairie, via **une déclaration préalable de travaux**. Il est rappelé également que le code de l'environnement interdit de détruire les habitats d'espèces protégées et les espèces protégées. On retrouve dans ces espèces par exemple le grand capricorne, qui habite dans les vieux chênes, ou encore les chauves-souris qui peuvent se nicher dans les cavités des arbres.

**Si vous voulez savoir où sont situés les arbres classés**, vous pouvez consulter **le site Géoportail - urbanisme** ou la carte interactive du PLUI de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE (bientôt disponible).

➤ A chaque arbre classé sa **fiche signalétique individuelle** avec photo, que vous pouvez obtenir sur demande auprès de la mairie. De même, les agents des espaces verts sont à votre disposition pour vous renseigner sur l'entretien de ces arbres.



# « Ici commence le Brivet »

**La ressource en eau, et notamment l'eau douce, est essentielle au vivant.** Comprendre son fonctionnement est important pour **limiter les pollutions**. C'est pour cette raison que le Syndicat du Bassin Versant du Brivet propose différentes actions de sensibilisation auprès de publics variés.

Ainsi la **commission extra-municipale JUNIOR** a bénéficié récemment d'une animation sur l'écoulement de l'eau dans notre bassin versant. Un stand tenu par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement sur ce thème était également présent sur le marché début avril.

Et depuis quelque temps, peut-être avez-vous remarqué à 6 endroits de la commune **des macarons posés au sol** près des grilles d'eau pluviale. Ils indiquent « **Ici commence le Brivet** ». Ce message permet d'alerter sur les rejets polluants car l'eau pluviale qui circule dans les fossés ouverts et le réseau busé va rejoindre directement la rivière du Brivet, dernier affluent de la Loire en rive droite qui traverse les marais de Brière.

Cette eau recharge les nappes phréatiques en s'infiltrant dans le sol et se jette en aval dans l'océan. Elle n'est pas traitée, contrairement aux eaux usées domestiques et ne doit donc pas être souillée par des déchets ou divers polluants.

## Participez au « Baromètre Vélo 2025 » et exprimez votre ressenti d'utilisateur !

Saint-André-des-Eaux invite ses habitants à participer au Baromètre Vélo 2025 de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Cette grande enquête nationale qui revient tous les 3 ans, ouverte jusqu'au 2 juin, permet d'évaluer l'évolution des conditions de circulation à vélo dans notre commune et de proposer des améliorations concrètes.

En moins de 10 minutes, partagez votre expérience sur la sécurité, le confort, les aménagements et les services liés au vélo à Saint-André-des-Eaux. Que vous soyez cycliste régulier, occasionnel ou simple observateur, votre avis compte !

Pour que notre commune soit prise en compte dans le classement national, nous devons atteindre un minimum de 50 réponses. Plus nous serons nombreux à répondre, plus nous aurons de connaissances pour améliorer la mobilité douce et favoriser des investissements pertinents en infrastructures cyclables, en lien avec notre plan vélo.

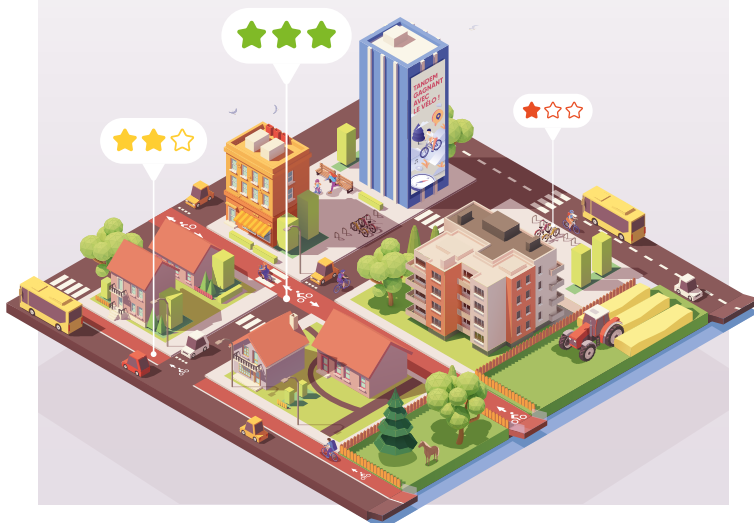
Rendez-vous sur [www.barometre-velo.fr](http://www.barometre-velo.fr) pour participer.



Pour rendre ces macarons encore plus visibles et continuer à sensibiliser, **des pochoirs temporaires seront dessinés au sol avec les jeunes de la commission extra-municipale en juin prochain.**

En baissant les yeux, vous pourrez les retrouver à la Chaussée Neuve, rue de la mairie, rue des Écoles, place de l'Église, rue Jules ferry ou encore sur le parvis des salles sportives.

## Baromètre **vélo** Avec votre avis, votre commune change de niveau !



[barometre-velo.fr](http://barometre-velo.fr)



# Luttons contre la précarité menstruelle

**Du 5 au 28 mai 2025, faites un don de protections périodiques !**

La précarité menstruelle touche environ 1,7 million de femmes en France, qui, chaque mois, rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques. Encore trop souvent tabou, ce problème isole, exclut et met en danger la santé des personnes qui y sont confrontées.

Afin d'agir contre la précarité menstruelle, la municipalité a répondu à l'appel lancé par le département de Loire-Atlantique et ses partenaires, en organisant une collecte.

Les dons récoltés seront ensuite remis aux femmes dans le besoin, soutenues par les associations partenaires de cette initiative solidaire.

**Participez à cette action solidaire :**

Du 5 au 28 mai 2025, déposez votre don de protections périodiques en mairie, aux horaires d'ouverture.

**Que déposer ?**

Des paquets de serviettes hygiéniques et tampons ou des produits réutilisables (culottes, serviettes, cups).

**Merci de déposer uniquement des paquets non entamés.**



**Les protections périodiques sont des produits de première nécessité**

REGLES ELEMENTAIRES

*Un petit geste pour vous, un grand soulagement pour elles !*

## Dépendance et aidants : Conférence

Accompagner un proche en perte d'autonomie est un défi du quotidien. Pour mieux appréhender cette réalité, la municipalité organise une conférence dédiée aux aidants et à la dépendance. Des experts interviendront, dont le Dr Godwin Tatah, neurologue au CHU de Saint-Nazaire, l'association Nouveau Souffle, ainsi que des professionnels du coaching et de la prévoyance.

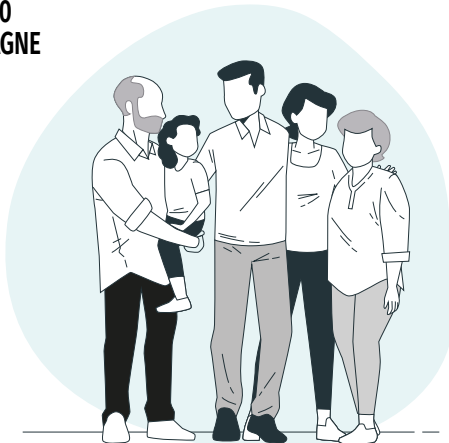
Un temps d'échange précieux pour mieux comprendre les enjeux et trouver des solutions adaptées.

L'accès se fera sur **inscription préalable auprès de :**

Hélène Guéno, référente Santé Communale de Saint-André-des-Eaux

06 34 28 88 76 - helene.gueno.am@axa.fr

**> JEUDI 19 JUIN à 18h00  
SALLE ANNE DE BRETAGNE**



## Côt'âge : la cohabitation qui crée du lien !

**Vous avez une chambre libre et envie de compagnie ? Vous cherchez un logement sympa et abordable ?**

L'association Côt'âge met en relation les seniors de plus de 60 ans et les jeunes de moins de 30 ans pour une cohabitation placée sous le signe du partage et de la solidarité.

L'idée est simple : créer du lien en alliant entraide et convivialité. Après avoir pris le temps d'écouter les attentes de chacun, l'association organise une rencontre pour vérifier si le duo est bien assorti. Et pas d'inquiétude, un suivi est assuré tout au long de l'expérience pour que la cohabitation reste harmonieuse !

Une belle initiative pour briser la solitude et construire ensemble un quotidien plus chaleureux !

**> [association.coteage@gmail.com](mailto:association.coteage@gmail.com)  
06 65 25 89 93**





## ► The Blue Butter Pot en concert pour la fête de la musique



La soirée débutera par une démonstration de danse des Fanas du dancing, suivie par la traditionnelle prestation de l'École de Musique Andréanaise.

Vous pourrez ensuite découvrir le groupe the Blue Butter Pot. Inspiré tout autant par Led Zeppelin que, plus récemment, par Jack White, le duo breton formé par les charismatiques Ray (chant et guitare) et Oliv (batterie) promène depuis plusieurs années un son « dirty blues » rugueux auquel il est difficile de rester insensible.

► L'association De A à Z'elles prévoit de participer à nouveau à la Sénagazelle en 2026.

La Sénagazelle est une course féminine qui se déroule chaque année au Sénégal dans la région du Simal, associant course à pied et action solidaire auprès des écoliers.

Pour soutenir leur action, elles seront présentes à **la Fête de la musique** pour vous régaler avec crêpes et galettes, à consommer sur place et à emporter.

**Un duo d'enfer maître d'un garage blues qui décoiffe.**

► **Vendredi 20 juin ► 19 h30 - Gratuit - Place de l'Église**

► **Bar et restauration sur place, avec l'AFJA et A à Z'elles.**

## ► Patrimoine



### Four à pain du Cabéno : appel à bénévoles

Les fours à pain font partie des dernières traces du quotidien des villages : éléments clés du patrimoine, ils représentaient autrefois un important vecteur de lien social. Puis, l'évolution des modes de vie et le développement urbain les ont souvent condamnés à l'abandon. La municipalité estime qu'il est de son devoir de contribuer à leur entretien et leur rénovation lorsqu'ils sont situés sur le domaine public : c'est pourquoi des travaux viennent d'être engagés sur le four à pain du Cabéno.

Que diriez-vous d'aider à votre tour à faire vivre ce four à pain ? en organisant des journées communes autour de moments de vie fédérateurs ? Une réunion sera organisée prochainement avec les volontaires.

> **Contactez-nous : [secretariat@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:secretariat@ville-st-andre-des-eaux.fr)**

### Rénovation de la fontaine de Kerpoisson

Les traces du château de Kerpoisson sont aujourd'hui presque invisibles. De la seigneurie, acquise par René de Kerpoisson au XVII<sup>ème</sup> siècle, restent aujourd'hui la dénomination de la route éponyme, ainsi qu'un ensemble de pierres héritées d'anciennes écuries. Mais tout n'a pas entièrement disparu : nichés parmi les ronces, les vestiges d'une fontaine attestent l'activité qui animait jadis les lieux. Pour l'association Histoire locale et Patrimoine andréanais, pas question de laisser les choses en l'état ! Une poignée de bénévoles entend bien apporter sa pierre à l'édifice afin de donner à cette fontaine une deuxième jeunesse et de valoriser le précieux patrimoine qui fait la richesse de notre commune.

Débroussaillage et abaissement du niveau de l'eau en vue d'un curage sont les premières étapes d'un programme qui se poursuivra par des travaux de petite maçonnerie et d'aménagement des abords de la fontaine.

A terme, l'objectif de l'association serait de sauvegarder les ruines des écuries et de retrouver les fondations du château.







Notre-Dame

### Formation linguistique à Dublin

Suite à l'obtention du niveau 1 du label international, 10 membres de l'équipe pédagogique se sont rendues à Dublin pour une formation linguistique en anglais la semaine du 9 au 15 février.



### Au revoir Monica

Après 15 années passées dans les écoles de Saint-André-des-Eaux, Monica nous quitte pour poursuivre l'enseignement de la musique dans les établissements de Couëron. Bonne route à elle et MERCI pour toutes ces séances de musique toujours très appréciées de tous !



### PCT ciné spectacle au théâtre

Dans le cadre du PCT (Projet Culturel de Territoire) de la classe de CM1-CM2b, les élèves se sont rendus au théâtre de Saint-Nazaire pour y découvrir le ciné spectacle Hansel et Gretel interprété par la compagnie « La Coordonnerie ».



### APEL Notre-dame

Le traditionnel défilé du carnaval de l'école Notre-Dame a eu lieu le samedi 16 mars.

Aux sons des instruments musicaux, les enfants ont défilé dans les rues du bourg.

Ils se sont rendus à la résidence Aolys pour montrer leurs beaux costumes.

Ensuite, un rassemblement festif avec les familles a eu lieu dans la cour des grands pour clôturer ce bon moment de convivialité !



Jules Ferry

### Anglais en GS

Les grands ont travaillé les premières notions d'anglais grâce à l'exploitation de l'album de Bill Martin Junior (illustré par Eric Carle) : "Brown Bear, Brown Bear, what do you see ?". C'est un album à structure répétitive qui permet de travailler les couleurs et le nom des animaux.

> **Le vendredi 21 mars**, l'école élémentaire Jules Ferry s'est mobilisée dans le cadre de la journée mondiale de la Trisomie 21. Tous, petits et grands, sont venus à l'école avec des chaussettes dépareillées pour afficher leur soutien à l'inclusion.





### Amicale Laïque

Cette année encore, l'Amicale Laïque a fait un don de 1500 € à la maternelle Jules Ferry. Grâce à ce don, comme les années passées, l'école pourra acheter de nouveaux jeux de cour et financer des sorties scolaires.



### Sorties sportives

Les classes de la maternelle ont rejoint des classes de Saint-Nazaire lors de rencontres d'athlétisme, de jeux traditionnels, de jeux sur la plage. Les enfants sont allés faire du poney à La Baule et des randonnées au Pouliguen. La maternelle a participé à la semaine Défi Mobilité avec La Carène pour contribuer au développement des mobilités douces. Au retour des vacances d'hiver, toutes les classes ont vécu la grande rencontre de gymnastique au complexe sportif.



### Ouvertures au monde

Le partenariat avec la maison de retraite a repris avec le retour des beaux jours. Les anciens sont revenus avec plaisir rencontrer les enfants à l'école et à la fin de l'année les enfants iront à la maison de retraite pour des olympiades en équipes mixtes anciens-enfants.



## Accueil de Loisirs

## Vacances d'été 2025

### > ALSH Accueil de loisir sans Hébergement

Les réservations se dérouleront du vendredi 6 juin (7h30) au vendredi 20 juin (19h) sur le compte famille « Cart'Abeille »

Les programmes d'activités seront disponibles, en ligne, à partir du 23 juin.

### > JEM Jeunes et motivés

Les réservations se dérouleront du samedi 28 juin (12h30) au dimanche 29 juin (19h), exclusivement en ligne sur le compte famille « Cart'Abeille ».

Le programme d'activités sera disponible, en ligne, à partir du 20 juin 2025.

### > Mini-Camps

Du lundi 7 au jeudi 10 juillet pour le JEM

Du mardi 15 au vendredi 18 juillet pour les CP CE1 CE2

Du lundi 21 au jeudi 24 juillet pour les CM1 CM2

Cette année, nous serons accueillis en pleine nature, dans le parc arboré du Loiry, à Vertou.

Proche de la base de canoë-kayak et de paddle et du centre de grimpe d'arbres, les activités de plein air ne manqueront pas. Davantage de détails seront en ligne à partir du lundi 26 mai sur votre compte famille.

*Réservations pour le mini-camp du JEM, le 4 juin à 14h au bureau d'Annick, la Directrice (24 places disponibles, réservées en priorité aux jeunes n'ayant jamais fait de mini-camp avec le JEM).*

*Réservations pour les mini-camps de l'ALSH, le lundi 2 juin à partir de 7h30 à l'Espace Enfance.*

*(24 places pour chaque mini-camp).*



## Découvrez Jérémy, professeur de batterie à l'école de musique



Depuis septembre 2024, l'école de musique accueille Jérémy, un musicien passionné et batteur chevronné. Il propose des cours de batterie ouverts à tous, musiciens débutants comme confirmés, dès 7 ans !

Chaque cours dure 30 minutes, dans une ambiance détendue et ludique. Pas besoin d'être un as du solfège ! On vient avant tout pour s'amuser !

Jérémy s'adapte aux envies de chacun : vous pouvez apprendre à jouer votre morceau préféré.

**Curieux ?** Le professeur vous fera aussi découvrir des instruments étonnants comme le handpan, au son doux et aérien inspiré de traditions asiatiques et africaines, ou encore le bodhrán, un tambour traditionnel irlandais au son grave et feutré.

Musicien depuis l'adolescence, Jérémy a commencé avec des instruments maison, avec un pot de peinture et un enjoliveur de Renault 6 (!) et il joue aujourd'hui dans 12 groupes aux styles variés, du rock au métal en passant par les musiques traditionnelles.

**Une chose est sûre :** avec lui, la musique devient une aventure.

**> Alors, à ceux qui hésitent, n'attendez plus pour vous inscrire.**  
ecolemusique.st.andre.44@orange.fr / 02 51 10 66 33



### Festival J'ARTdins

4<sup>ème</sup> édition !

Après le succès des précédentes éditions, le festival J'ARTdins revient avec encore plus d'artistes. Cette balade conviviale de jardin en jardin permet de découvrir, autrement, l'art en famille (photographie, peinture, musique, conte). En voiture, à vélo ou à pied, un circuit fléché vous guide. Pour remercier les artistes, des boîtes sont mises à disposition pour une participation libre.

**> Dimanche 8 juin de 10h à 18h**

> villages de Bilac et Kerméans

> Les lieux et détails seront dévoilés par flyers et panonceaux. Rens. aljcmusic@gmail.com

### Le jardin de Djédo

L'association tiendra son assemblée générale :

**> Samedi 25 mai à partir de 10h - salles Anne de Bretagne**

Les inscriptions pour la prochaine saison 2025/2026 se feront juste avant l'ouverture de l'assemblée. Nous vous attendons très nombreuses et nombreux.



### Autopartage

L'association se développe et compte à ce jour 84 adhérents dont 14 chauffeurs.

En 2024, 475 missions ont été effectuées et 10817 km parcourus, essentiellement pour des rendez-vous médicaux et des courses, le plus souvent en journée et aux alentours de Saint-André-des-Eaux.

Si des chauffeurs sont volontaires et disponibles, ils peuvent effectuer de plus longues distances et accepter des missions le soir ou le weekend.

Une permanence téléphonique est assurée par les chauffeurs et un planning des missions est établi.

Lors de l'assemblée générale du 11 mars, les bénéficiaires ont pu se rencontrer et partager un moment convivial lors d'un goûter. Des liens se créent également entre les chauffeurs et les bénéficiaires qui se retrouvent régulièrement.

Les coordonnées de l'association sont inchangées :

**06 14 42 33 09**

autopartage44117@gmail.com



## Tennis Club Andréanais

Les Finales Départementales des Championnats Départementaux Individuels se dérouleront les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin sur les terrains de tennis de Saint-André-des-Eaux. Accès gratuit.

> **Saison 2025-2026** : pré-inscriptions pour la saison prochaine samedis 7 et 14 juin de 9h à 12h.

Pour renouveler votre adhésion au TCA ou être membre pour la 1<sup>ère</sup> fois, venez rencontrer les bénévoles qui vous accueilleront.

> **Journée « portes ouvertes » le 14 juin**

Vous pourrez faire un essai avec nos enseignants à partir de 4 ans

Vous souhaitez jouer entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août ? demander la « **carte été** »

Pour les Andréanais : adultes 50 € et moins de 18 ans 25 €

Pour les non-Andréanais : adultes 60€ et moins de 18 ans 30 €. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le

TCA au 02 40 91 50 50 ou courriel : [tc.andreanais@fft.fr](mailto:tc.andreanais@fft.fr)

site internet : <https://club.fft.fr/tcandreanais>



## Félicitations à Albane

Albane a été nommée lors de la cérémonie des « **TROPHÉES FEMMES ET SPORT** » organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique.

Elle a reçu un diplôme pour ses actions de juge-arbitre lors des tournois organisés par le TCA, mais aussi pour ses autres activités bénévoles au sein du club.

## Pétanque Club Andréanais

> **Vendredi 30 mai - 9h à 18h**

2<sup>ème</sup> tournoi de pétanque « **Masters-entreprises** »

Inscriptions des entreprises par mail avant le 8 mai.

> **Pique-nique pétanque - les mercredis de 19h à 22h**

du 14 mai au 17 septembre inclus, gratuit et ouvert à tous.

**19h** : Pique-nique (apportez couverts, repas, table et chaises), inscriptions des doublettes sur place.

Tirage au sort des parties mode aléatoire

**20h** : Début de la première partie

**21h** : Début de la seconde partie

**22h** : Fermeture du Boulodrome

Boulodrome du Complexe sportif (Parking Salles sportives « Les Guifettes »)

Adhésions, inscriptions, renseignements, contact :

[lapetanqueandreanaise@gmail.com](mailto:lapetanqueandreanaise@gmail.com)



## ESCO

**Semi Marathon de Brière 2025 : record d'affluence sur toutes les courses !** L'ESCO vous invite à noter et réserver le week-end du 14 et 15 mars 2026 pour la prochaine édition.

## Andr'heol

A le plaisir de vous annoncer ses futurs événements d'ores et déjà actés pour 2025.

> **Le 28 juin** : apéro-concert à la Chaussée Neuve avec la chanteuse Mathilda Bruch

> **Les 2 et 3 août** : réalisation d'un chaland et participation à la fête des Chalands Fleuris.

> **Le 12 octobre** : « Je cours ou je marche contre le cancer » dans le cadre d'Octobre Rose.

> **Le 14 novembre** : spectacle de Joseph Cougnasse à l'espace du Marais.

Toutes les informations complémentaires et modalités relatives à ces festivités vous seront communiquées par la presse, affichage et réseaux sociaux (Facebook andr'heol)

Contact : [andrheol44117@gmail.com](mailto:andrheol44117@gmail.com)

## Les Fanas du Dancing

**20<sup>ème</sup> gala annuel de danse**

> **Samedi 24 mai - Gala**

14h : Modern Jazz, Danses sportives par les enfants et les adolescents, dirigés par Annick et Manon.

**Tarifs** : Adultes : 10€ - Enfants de 6 à 12 ans : 7€

Gratuit pour les moins de 6 ans.

19h : Dîner - Spectacle dansant avec l'orchestre Caméléon Orchestra, animé par Aurélien Lienel.

de 19h15 à 20h45 : spectacle de danses sportives et autres danses variées avec Manon Nikolay.

21h : repas dansant

**Tarifs** : 36 € par personne (boissons non comprises)

Vous pouvez assister au spectacle ou à la soirée dansante pour 10 €.

Uniquement sur réservation au 06 67 80 15 68

## En Catimini

Bonne nouvelle pour les passionnés de loisirs créatifs ! Le week-end précédant la Fête des Mères, En Catimini s'installe aux salles Anne de Bretagne pour son exposition annuelle :

> **Les 17 et 18 mai de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30**

Venez faire le plein d'inspiration, « shoppez » les dernières tendances, il y en aura pour tous les goûts.

Chaque savoir-faire est représenté par des exposants sélectionnés pour leur variété et la qualité de leur offre : macramé (Sandrine), cartonnage (Geneviève), peinture (Marie-Jo), bijoux (Murielle et Caroline), marqueterie (Guy), miel (Caroline).



# PRIX DES LECTEURS

## Prix des lecteurs en folie à la bibliothèque

C'est la fin de la saison 2024-2025, alors, à vos bulletins de vote, une urne est disponible à la bibliothèque pour les y déposer !

► **Samedi 31 mai ► 16 h**

### Coups de cœur & sautes d'humeur

► **Vendredi 6 juin ► 19 h à 20h30**

Séance spéciale Prix des Lecteurs, Battle et annonce des résultats. « Venez avec votre verve, votre esprit d'équipe et quelque chose à partager ! »

Sur réservation à la bibliothèque ou sur le site médiathèques.saintnazaireagglo.fr

## Inscription rentrée 2025 - école Jules Ferry

Les inscriptions se font en mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.

Les futurs TPS doivent s'inscrire avant l'été 2025 et peuvent faire leur rentrée soit en septembre 2025 soit en janvier 2026.

**La maternelle propose des temps d'adaptations pour les PS et TPS sur rendez-vous.** Le directeur reçoit les nouvelles familles pour des visites de l'école sur rendez-vous.

Contact : au **02 40 01 25 31** ou par mail **ce.0441670b@ac-nantes.fr**.

## Police Municipale : accueil du public

► **Lundi et mercredi de 9h à 12h**

► **Mardi et jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h**

► **Vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h**

► **Samedi (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> du mois) de 9h à 12h**

Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.

**En cas de besoin d'intervention urgente composez le 17.**

**Vous souhaitez porter plainte ?**

Rendez-vous à la brigade de **gendarmerie de Guérande, seule habilitée à recueillir les plaintes.**

Adresse : 2 rue Roger Camaret, 44350 Guérande

du lundi au samedi 8h-12h /14h-18h

le dimanche de 9h-12h/15h-18h

**Contact : 02 40 24 90 42**

Vous pouvez également **déposer plainte en ligne :** [plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr](http://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr)

## Travaux rue de l'Océan

► **De mi-mai jusqu'à fin juillet,** des travaux vont être réalisés sur la RD 127 au carrefour de la Ville au Jau.

Ces travaux permettront de renforcer la sécurité des cyclistes en entrée/sortie d'agglomération. La circulation sera alternée par feux clignotants du lundi au vendredi avec rétablissement de la circulation les week-ends.



## Réduisez votre facture d'eau

Pour venir en aide aux plus défavorisés, depuis 2024, Saint-Nazaire agglo a mis en place une tarification solidaire sur l'eau.

Cette aide est destinée aux foyers dont le quotient familial est inférieur ou égal à 500. Son montant, compris entre 50 et 200 €, varie en fonction de la composition du ménage et sera directement déduit de la facture d'eau.

*Votre quotient familial est indiqué sur votre attestation CAF.*

### Comment en bénéficier ?

Prenez rendez-vous au CCAS de votre commune. Présentez-vous avec les documents suivants :

- Votre facture d'eau réelle de l'année en cours
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Votre dernière attestation CAF ou, à défaut, votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition (pour les non-allocataires CAF)



## Concertation publique

Nouvel axe électrique de la façade Atlantique  
Le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) accompagne la transition énergétique en raccordant les futurs parcs éoliens en mer et en améliorant les capacités d'échanges d'électricité. Cela nécessite la création d'un nouvel axe électrique, sous-marin et souterrain, entre la Gironde et la Loire-Atlantique.

**Participez à la concertation publique !**

► **Jusqu'au 30 mai 2025**

[www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)



## Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

Dans ce numéro de l'Andréanais qui suit le vote du budget du 31 mars dernier, nous évoquons naturellement la question des finances et l'usage que nous faisons de ce qu'on appelle couramment « l'argent du contribuable », le vôtre, le nôtre.

Le budget est l'acte politique majeur de la vie d'une collectivité.

Au dernier conseil municipal, dans le prolongement de l'exercice purement comptable, notre groupe a tenu à mettre des mots sur les chiffres, et redire ses ambitions pour les mois à venir. Le premier objectif du budget communal que nous défendons vise à vous accompagner dans tous les aspects de votre vie quotidienne.

Ils sont nombreux. Arrêtons-nous sur trois réalisations récentes. Trois projets à l'initiative de notre groupe, que nous avons portés et suivis avec nos services, désormais bien visibles et ouverts au public.

Nous avons pris l'engagement de continuer à moderniser le complexe sportif. Définitivement « terre de jeux », avant et après l'année olympique et paralympique, notre commune offre désormais des courts de tennis intérieurs et extérieurs entièrement rénovés. Gageons que la pratique du tennis, ancrée de longue date à Saint-André, a encore de belles et longues années devant elle !

Tout près de là, à l'endroit où beaucoup d'entre nous se souviennent avoir joué au mini-golf... démarre maintenant le tout nouveau parcours sportif. Sur plus de 2 km, il chemine jusqu'aux abords de l'Espace du Marais en passant par la butte surplombant le terrain de foot. Il y en a pour tous les goûts : promenade à pied, exercices équestres, parties de pétanque, musculation, jardin pédagogique, pause pique-nique... le tout dans un environnement naturel préservé.

Enfin, il n'a pas fallu plus de trois mois pour qu'un espace peu valorisé se transforme en un charmant jardin public, facteur de dynamisation du centre-bourg. Oserons-nous écrire qu'il a « tout pour plaire » ? Une chose est certaine ; il a été pensé et conçu collectivement y compris après vous avoir consultés.

Les rires des enfants résonnent désormais dans cet espace végétalisé, inclusif et intergénérationnel.

Ces trois projets désormais aboutis ont été réalisés avec des bureaux d'études, parfois des géomètres, et bien sûr des entreprises partenaires.

N'oublions pas que nos investissements sont destinés à améliorer et moderniser votre cadre de vie mais qu'ils soutiennent également l'activité économique locale.

**Vos élu-es de la majorité municipale**

## Groupe « Saint-André avec vous »

Le mois de mai 2025 marque un anniversaire important: celui des 80 ans de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale. Aujourd'hui plus que jamais, à l'heure où certains dirigeants internationaux ont des envies d'extension, il est primordial de connaître notre histoire pour mieux apprécier la paix. Afin de découvrir (ou redécouvrir) la période 1939-1945, nous vous invitons à explorer l'exposition « Mémoire de guerre », installée en centre bourg et réalisée par les bénévoles de l'association "Histoire locale et Patrimoine".

L'actualité municipale de ce début d'année a été marquée par le vote des budgets. En effet, au cours des deux derniers conseils municipaux, nous avons débattu sur deux sujets majeurs : le débat d'orientation budgétaire et la présentation des comptes et du budget.

Rappelons, avant tout, que la situation financière de notre commune est historiquement favorable.

Malgré tout, nous constatons depuis deux ans une nette diminution de notre capacité d'autofinancement, notamment due à une forte augmentation de nos dépenses et à une baisse significative des recettes communales.

En parallèle, les investissements en cours (rénovation de l'école maternelle Jules Ferry, projet médiathèque, renforcement de la vidéoprotection...) subissent une forte augmentation de leurs coûts, (+1,4 millions d'euros par rapport aux estimations de 2024). Ces augmentations relèvent de choix « politiques » de l'équipe majoritaire.

M. le Maire nous a fait remarquer qu'une collectivité « n'a pas vocation à épargner ». Cependant, il est clair que les réserves communales ne seront, à ce rythme, pas suffisantes pour les futurs projets à mener.

En raison de la conjoncture actuelle, notre équipe insiste sur l'importance de faire preuve de prudence pour contrôler les dépenses.

**Selon nous, les impôts des Andréanais ne doivent pas payer un défaut de gestion.**

**Les élu-es du groupe minoritaire**

*Christelle Odiau-Mathieu, Laurette Foucher,  
Laurent Lecoq, Corentin Bourse, Pascal Haspot,  
Manuel Bérasaluze.*

**Chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois**

**Marché des producteurs**

9h - 13h

Place de l'Église

**Judi 8 mai**

**Cérémonie de commémoration**

10h45

Place de la Mairie

**Judi 8 mai**

**Tournoi jeunes**

9h - 18h

Salles sportives

La Saint-André-Basket-Ball

**Samedi 17 et dimanche 18 mai**

**Exposition / vente**

10h - 12h et 14h - 17h

Salles Anne de Bretagne

En Catimini

**Dimanche 18 mai**

**Troc Plantes**

9h30 - 13h

51 ter route du Châtelier

Les Petits Jardins de Saint-André

**Samedi 17 et dimanche 18 mai**

**Tournoi des 10 ans**

inscription sur : cfpc.hebfree.org

Espace du Marais

Coin Flip Poker Club

**Mercredi 21 mai**

**Conférence sur la biodiversité**

**Dans le cadre de la fête de la nature**

20h30

Salle 4 Anne de Bretagne

**Dimanche 24 mai**

**Jeux Fête des mères**

15h - 18h

Complexe Sportif

Pet'en Coeur

**Samedi 24 mai**

**20<sup>ème</sup> gala annuel de danse**

(programme page 13)

Espace du Marais

Les Fanas du dancing

**Judi 29 mai**

**Tournoi de l'Ascension**

9h - 18h

Stade de l'île de la Pierre

La Saint-André Football

**Vendredi 30 mai**

**Tournoi masters entreprises**

9h - 19h

Boulodrome

Pétanque club Andréanais

**Dimanche 8 juin**

**4<sup>ème</sup> festival J'ARTdins**

10h - 18h

Les villages de Bilac et Kerméans

ALJC

**Judi 12 juin**

**Collecte de sang**

16h - 19h30

Espace du Marais

Amicale des donneurs de sang

**Samedi 14 juin**

**Concert**

20h30 - 23h

Espace du Marais

École de Musique

**Samedi 14 juin**

**Marche gourmande**

Départ libre entre 17h30 - 18h

**Concert à 20h30** place de l'église

Restauration sur place

UCAI

**Vendredi 20 juin**

**Fête de la Musique**

19h30 - 24h

Place de l'Église

(Programme page 9)

**Samedi 21 juin**

**Kermesse École Notre Dame**

APEL

**Samedi 28 juin**

**Fête de l'école Jule Ferry**

APEI

**Samedi 28 juin**

**Apéro concert**

10h - 18h

Port de la Chaussée Neuve

Andr'Heol



**CONCERT**

**Les Andréanotes investiront la scène**

**Vendredi 27 juin à 20h30**

**à l'Espace du Marais**

Avec leur répertoire du classique au rock, en passant par la chanson française, les choristes raviront toutes les oreilles !

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir l'Orchestre d'Harmonie du Pays Blanc.

Entrée libre, corbeilles à la sortie, bar et gâteaux à l'entracte pour activer les papilles autant que les oreilles !

Et si vos cordes vocales vous chatouillent, appelez **le 02 40 01 27 19** et venez faire une séance d'essai avec les Andréanotes le mercredi de 20h à 22h, à l'Espace du Marais.

**Ambiance cool et dynamique !**



**le saviez-vous ?** Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'école n'est pas une priorité dans la commune.

« Rénovation de l'école maternelle Jules Ferry pour une école plus verte et plus accueillante » nous dit l'Andréanais de janvier 2025 en page 4 avec un beau dessin indiquant la superficie des multiples salles.

Remontons le temps jusqu'en 1847, l'école communale garçons qui existe depuis une douzaine d'années est insalubre comme le constate l'inspecteur primaire dans un rapport au préfet. Il indique que la classe unique n'a que 24 m<sup>2</sup> pour une soixantaine d'élèves, qu'elle est sombre, humide, sans chauffage et avec un sol en terre battue. Il écrit ensuite : « C'est un triste spectacle d'en considérer les murailles [murs] noires

ou grises, de voir les enfants entassés les uns aux tables au nombre de trois, les autres sur des bancs improvisés à l'aide de planches dont les extrémités portent sur des pierres ou sur des bûches. [...] Je me suis trouvé obligé de rester une heure et demie ou deux heures, le pied y enfonçait de plusieurs centimètres dans la boue que 120 et quelques sabots ne manquaient pas d'y étendre. » 60 élèves dans 24 m<sup>2</sup> ! Pas de cour de récréation, les enfants jouent sur la place, pas de cantine, pas de préau pour s'abriter pour manger le midi. En plus, l'instituteur a un élevage de vaches et de cochons dans la pièce communicante. Ajoutons : pas d'école

communale filles, ni de maternelle. Le préfet va demander à la municipalité d'agir ; celle-ci va d'abord refuser, puis la nouvelle salle de classe de 70 m<sup>2</sup> avec préau contigu ouvre en 1853. Vers 1880, elle accueille entre 80 et 100 élèves pour un seul instituteur ! La municipalité rechigne encore à investir, il faudra attendre encore 10 ans l'ouverture d'une seconde salle de classe.

